



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE BARBÂTRE**

L'an deux mil vingt-six, le 22 du mois de juin à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de BARBATRE, dûment convoqué, conformément à l'article L2121-17 du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane NICOLEAU.

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 17

Date de la convocation du conseil municipal : le 15 juin 2026

Présents : M. NICOLEAU Stéphane, M. DEPOUX Frank, Mme FICHET Monique, M. ROUSSEAU Didier, Mme BROUARD-GRIMAUULT Angéline, M. LEROY Jean-Jacques, Mme COGNEE Christianne, Mme MERCERON Isabelle, M. SIMONNEAU Didier, Mme PERAUDEAU CADIC Véronique, M. GOUBARD Philippe, Mme CUBERTAFOND BRECHET Aurélia, Mme DUFIEF Amélie, M. MARTIN Fabien, M. DELAUNE Grégory, Mme CHENAIS Christèle, M. FRIOUX Patrick

Absents ayant donné procuration :

Mme MAURICE Chloé ayant donné procuration à M. ROUSSEAU Didier

Absents :

M. ERCEAU Tony

Désigné secrétaire de séance : Mme Angéline BROUARD-GRIMAUULT

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de votants	Nombre de pouvoirs	Nombre de suffrages exprimés	Vote POUR	Vote CONTRE	Abstention
19	17	1 procuration reçue mais non utilisée sur cette délibération	17	17	0	0

OBJET :
DEL2026_043 - FINANCES
Approbation des tarifs municipaux

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les propositions d'évolution des tarifs municipaux examinées par les commissions municipales compétentes ;

Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le

ID : 085-218500114-20260622-DEL2026_043-DE

SLO

Considérant la nécessité de fixer les tarifs applicables aux différents services municipaux

Sur l'avis de la Commission Finances du 15 juin 2026 ;

Mme Chloé MAURICE, intéressée à l'affaire, n'a pas pris part au vote. Le pouvoir qu'elle avait donné n'a pas été pris en compte pour cette délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les tarifs municipaux tels que présentés dans les tableaux annexés à la présente délibération ;
- **DIT** que les dates d'entrée en vigueur de chaque tarif sont celles précisées dans les dits tableaux ;
- **ABROGE**, à compter de leur date respective d'entrée en vigueur, les dispositions antérieures relatives aux tarifs modifiés ou remplacés par la présente délibération ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

DELIBERATION

PUBLIEE

LE 25/06/2026

Le Maire,

M. Stéphane NICOLEAU

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

En mairie, le 23 juin 2026

La secrétaire de séance,

Mme Angéline BROUARD-GRIMAULT



Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le 25/06/2026

ID : 085-218500114-20260622-DEL2026_043-DE

TAXE DE SEJOUR

Entrée en vigueur nouveau tarif : 1^{er} janvier 2027

CATEGORIE D'HEBERGEMENT	Tarifs Planchers	Tarifs Plafonds	Tarifs actuels	Tarifs 2027	Variations
Palaces	0,70 €	4,90 €	3,50 €	3,50 €	0 %
Hôtels de tourisme 5 étoiles Résidences de tourisme 5 étoiles Meublés de tourisme 5 étoiles	0,70 €	3,60 €	3,10 €	3,10 €	0 %
Hôtels de tourisme 4 étoiles Résidences de tourisme 4 étoiles Meublés de tourisme 4 étoiles	0,70 €	2,60 €	2,20 €	2,20 €	0 %
Hôtels de tourisme 3 étoiles Résidences de tourisme 3 étoiles Meublés de tourisme 3 étoiles	0,50 €	1,70 €	1,40 €	1,40 €	0 %
Hôtels de tourisme 2 étoiles Résidences de tourisme 2 étoiles Meublés de tourisme 2 étoiles Villages vacances 4 et 5 étoiles	0,30 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	0 %
Hôtels de tourisme 1 étoile Résidences de tourisme 1 étoile Meublés de tourisme 1 étoile Villages vacances 1, 2 et 3 étoiles Chambres d'hôtes Auberges collectives	0,20 €	0,80 €	0,80 €	0,80 €	0 %
Terrains de camping et terrain de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tance de 24 heures	0,20 €	0,60 €	0,60 €	0,60 €	0 %
Terrains de camping et terrain de caravanage classés en 1 et 2 étoiles , et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20 €	0,20 €	0,20 €	0,20 €	0 %

CATEGORIE D'HEBERGEMENT	Taux Minimum	Taux Maximum	Taux actuels	Tarifs 2027	Variations
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air	1,00%	5,00%	4,00%*	4,00%*	0 %

Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le 25/06/2026

ID : 085-218500114-20260622-DEL2026_043-DE

SLO

RESTAURATION SCOLAIRE

Entrée en vigueur nouveau tarif : 1^{er} septembre 2026

Types		Tarifs	Nouveaux		Variations
Tarifs en vigueur depuis le 1 ^{er} septembre 2017		actuels	tarifs		
repas enfant		3,20 €	QF < 1000	2,40 €	- 25,00 %
			QF > 1000	2,80 €	- 12,5 %
	A partir de 3 enfants inscrits		QF < 1000	2,20 €	- 31,25 %
			QF > 1000	2,60 €	- 18,75 %
	Inscription occasionnelle (moins de 8 repas sur un mois)	5 €	3,50 €	- 30,00 %	
L'encadrement d'un repas d'enfant allergique		0,38 €	0,30 €	- 21,05 %	

Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le 25/06/2026

ID : 085-218500114-20260622-DEL2026_043-DE



DROITS VOIRIE ET AUTRES

Entrée en vigueur nouveau tarif : 1^{er} janvier 2027

Types Tarifs en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2023	Tarifs actuels	Tarifs 2027	Variations
Chantier	1,00 € / m² et / jour À partir du 2^{ème} jour d'occupation	1,00 € / m² et / jour À partir du 2^{ème} jour d'occupation	0 %
Défaut de déclaration de chantier	23,50 €/m²/jour	23,50 €/m²/jour	0 %
Divagation des animaux errants	40,00 €	40,00 €	0 %
Cirques / Spectacle de marionnettes	Non acceptés	Non acceptés	0 %
Mise en fourrière des véhicules / Gardiennage	300,00 €	300,00 €	0 %

Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le 25/06/2026

ID : 085-218500114-20260622-DEL2026_043-DE

MARCHES

Entrée en vigueur nouveau tarif : 1^{er} janvier 2027

Types Tarifs en vigueur depuis le 13 avril 2021	Tarifs actuels	Périodicité	Tarifs 2027	Variations
Nouveau tarif Abonnement à l'année		A l'année	1,60 € / ml	
Marché d'hiver du mercredi Abonnés Non abonnés	1,60 € / ml 6 marchés gratuits 2,60 € / ml	D'octobre à mars inclus	1,60 € / ml 2,60 € / ml Suppression des 6 marchés gratuits	0 %
Marché du mercredi Abonnés Non abonnés	2,40 € / ml 3,10 € / ml	D'avril à ml juin et septembre	2,40 € / ml 3,10 € / ml	0 %
Marché été du mercredi Abonnés Non abonnés	3,80 € / ml 5,10 € / ml	Du 15 juin au 15 septembre	3,80 € / ml 5,10 € / ml	0 %
Marché du lundi Abonnés 2 mois Non abonnés	3,80 € / ml 5,10 € / ml	Du lundi 17 juin au lundi 23 septembre Marchés Gratuits en Juin et Septembre pour les abonnés	3,80 € / ml 5,10 € / ml	0 %
Branchement électrique	4,50 € / marché	Gratuit l'hiver	4,50 € / marché	0 %
Vide-Greniers	2,00 € / ml		2,00 € / ml	-0 %

Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le 25/06/2026

ID : 085-218500114-20260622-DEL2026_043-DE



CIMETIERES SAINT-NICOLAS ET I

Entrée en vigueur nouveau tarif : 1^{er} janvier 2027

Types Tarifs en vigueur depuis le 1 ^{er} janvier 2026	Tarifs actuels	Tarifs 2027	Variations
Concession 30 ans	350 €	350 €	0 %
Concession 15 ans	220 €	220 €	0 %
Case columbarium 20 ans	660 €	660 €	0 %
Caveau provisoire moins de 5 jours au cimetière de la Cure	Gratuit	Gratuit	0 %
Caveau provisoire les 5 jours suivants au cimetière de la Cure	20 €	20 €	0 %
Caveau provisoire du 11 ^{ème} jour jusqu'à 3 mois au cimetière de la Cure	3 € / jour	3 € / jour	0 %
Caveau provisoire au-delà de 3 mois et jusqu'à la limite légale de 6 mois au cimetière de la cure	5 € / jour	5 € / jour	0 %

Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le 25/06/2026

ID : 085-218500114-20260622-DEL2026_043-DE

JARDIN DE LA MARTINIE

Entrée en vigueur nouveau tarif : 1^{er} janvier 2027

Types Tarifs en vigueur depuis le 1 ^{er} janvier 2026	Tarifs actuels	Tarifs 2027	Variations
Concessions 30 ans	350 €	350 €	0 %
Concessions 15 ans	220 €	220 €	0 %
Concessions 30 ans avec caveau	1 850 €	1 850 €	0 %
Concessions 15 ans avec caveau	1 770 €	1 770 €	0 %
Concessions 30 ans avec cavurne	600 €	600 €	0 %
Concessions 15 ans avec cavurne	470 €	470 €	0 %
Columbarium 20 ans	530 €	530 €	0 %
Jardin de souvenir avec plaque	80 €	80 €	0 %